

**SIGNATURE DU RENOUVELLEMENT DE
CONVENTION AVEC LE MEMORIAL DE LA SHOAH**

Lundi 17 Janvier 2022

Lab 110 Samuel Paty

Monsieur le président du mémorial de la Shoah,
Jacques Fredj ;

Monsieur le président du Crif du Sud-Est, cher
Jérôme Culioli ;

Monsieur le président du Consistoire des Alpes-
Maritimes, cher Maurice Niddam ;

Le partenariat que nous menons avec le Mémorial
m'est très cher et mérite notre engagement
commun ;

Notre partenariat avec le Mémorial de la Shoah participe de l'engagement fort de notre ministère et de notre académie en faveur de la transmission des valeurs de la République et de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et d'une manière plus générale les discriminations.

Il s'articule parfaitement avec une perspective centrale de notre projet académique qui vise à favoriser l'engagement de nos élèves sous toutes ses formes et à développer chez eux une vraie culture citoyenne.

En termes de formation, il constitue un élément essentiel de renforcement des contenus scientifiques à l'adresse de nos enseignants pour

leur permettre, toutes disciplines confondues, d'aborder de manière pacifiée en classe un certain nombre de questions sensibles portées par les programmes ou émergeant de l'actualité.

Pour rappel, les 4 grands dispositifs qui fondent concrètement notre partenariat avec le Mémorial :

- **Le voyage de mémoire à Auschwitz mené en partenariat avec la Région Sud, l'académie d'Aix-Marseille et le Mémorial de la Shoah :**

Chaque année se déroule, en partenariat avec la Région Sud-PACA, le Mémorial de la Shoah et le rectorat d'Aix-Marseille, un voyage d'étude d'une

journée au camp d'Auschwitz pour les lycéens de notre académie et ceux d'Aix-Marseille.

Il est destiné aux élèves de Première et de Terminale de l'enseignement public et privé sous contrat et s'adresse uniquement à des classes entières, accompagnées de deux enseignants sur le principe du volontariat.

Encadré par des historiens du Mémorial de la Shoah, il se déroule, dans la mesure du possible, en présence d'anciens déportés.

Les équipes enseignantes intéressées doivent réaliser un projet pédagogique dans lequel s'inscrit le voyage d'étude.

Une commission de sélection des projets se déroule en octobre/novembre au Conseil régional.

Tous les ans, près de 150 lycéens partent ainsi à Auschwitz. Les classes retenues s'engagent à participer à une visite préparatoire du Mémorial de la Shoah en amont du voyage d'étude.

Cette année 6 établissements et 6 classes ont été retenues :

- Lycée Bristol - Cannes - Term générale et HGGSP (53 élèves)
- Lycée Léonard de Vinci - Antibes - Term techno (36 élèves)
- Lycée Pierre et Marie Curie- Menton -Term générale SPo (20 élèves)
- Lycée TH Maulnier - Nice - Term générale (35 élèves)

- Lycée professionnel Claret - Toulon - Snde Et Term Bac pro (46 élèves)
- Lycée Thomas Edison - Lorgues - Term BT (25 élèves)

Le Mémorial est aussi partie prenante dans l'encadrement des voyages **de mémoire à Auschwitz organisés** par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes qui concerne les collèges du département : plus de 20 collèges sont concernés, avec rotation tous les trois ans.

Autre dispositif qui fonde ce partenariat :

➤ **Le Dispositif des "Ateliers hors les murs"**
du Mémorial de la Shoah :

Des formateurs du Mémorial de la Shoah se déplacent dans les classes à la demande des professeurs pour animer des ateliers de 2 à 3h sur des thématiques sensibles telles que :

- Les préjugés au quotidien et dans l'histoire
- Informations et désinformation : du bon usage des médias
- La fabrique du complot : hier et aujourd'hui
- La justice face aux génocides.
- Simone Veil, un destin d'exception
- Propagande, sport et discriminations depuis les JO de Berlin

Les candidatures sont sélectionnées sur la pertinence du projet pédagogique associé et sur son intégration au parcours citoyen des élèves en établissement.

174 classes de collège et de lycée ont été concernées l'année dernière par ce dispositif soit 1150 élèves (700 collégiens et 450 lycéens) et 135 enseignants de toutes disciplines pour plus de 80 ateliers proposés par les formateurs du Mémorial.

Ces ateliers connaissent un grand succès. Cette année ces chiffres devraient être largement dépassés.

Nous collaborons également pour :

- **La journée de formation du Mémorial de la Shoah sur la thématique de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.**

Il s'agit d'une formation académique inscrite au PAF qui se déroule sur une journée pour aider les professeurs à enseigner la Shoah et sa mémoire mais aussi plus largement, par exemple, l'intitulé du stage 2020-2021 : "**Racisme, antisémitisme et complotisme**" et celui de cette année : "**Comment faire face à l'antisémitisme et au négationnisme ?**".

Ce stage devait se dérouler le 18 janvier. Nous avons été obligés de le reporter le 24 mai.

Enfin :

- **Le voyage d'étude à Paris-Cracovie-Auschwitz.**

Ce voyage est proposé à 40 enseignants de notre académie une fois tous les 2 ans (sur candidature assortie d'une lettre de motivation)

Le dernier a bien eu lieu en 2020 (du 5 au 8 mars 2020). Il devrait pouvoir se faire cette année ou l'année prochaine en fonction des contraintes sanitaires.

Je remercie Monsieur Fredj d'avoir fait le déplacement pour permettre cette réunion pour la signature de la convention.

Je remercie également Monsieur le Président du Consistoire (Maurice Niddam), Monsieur Marc Benveniste et Monsieur Jérôme Culioli d'être présents à nos côtés.

Enfin, un grand merci à Monsieur l'Inspecteur (Jean Marc Noaille) qui coordonne tout au long de l'année ces actions.

En ce jour de Nouvel An des Arbres, ensemble, nous montrons que la mémoire sait se régénérer comme le fait la Nature.